



## Lettre d'informations du conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries

<http://fcpe-college-les-pins-castrries.webnode.fr>

### 1/ Perspectives pour l'année prochaine

Les Conseils d'Administration du 17 décembre 2017 et du 29 janvier 2018 consacrés respectivement au budget et à la Dotation Globale Horaire (les heures d'enseignement alloués par l'Etat) ont permis de dresser un tableau des perspectives pour la rentrée prochaine.

Le budget global du collège reste stable avec une dotation du Conseil Départemental quasi-constante. A noter que **la part du budget dédiée aux activités pédagogiques diminue** d'année en année, grevée par les dépenses courantes obligatoires.

#### Organisation et pédagogie

- Il y aura une **classe supplémentaire de 4<sup>ème</sup>** l'an prochain afin d'avoir un effectif moyen par classe de 27 élèves au lieu de 30,5 cette année pour le niveau 5<sup>ème</sup>.
- Les estimations actuelles pour le niveau 5<sup>ème</sup> de l'an prochain (correspondant au niveau 6<sup>ème</sup> actuel) sont encore en dessous du seuil de création d'une nouvelle classe malgré le surnombre. Une nouvelle estimation sera effectuée à la fin de l'année.

**Le conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries soutient la demande de création d'une division supplémentaire l'an prochain pour le niveau 5<sup>ème</sup> et sera particulièrement vigilante sur l'estimation des effectifs en fin d'année.**

- A priori, il n'y aura **pas de problème d'effectif l'an prochain pour le futur niveau 6<sup>ème</sup>** car il y aura moins d'élèves que cette année qui arriveront au collège.
- En 6<sup>ème</sup>, **les élèves en option bilingue auront 3 h d'anglais (soit 1 h de moins qu'actuellement) et 3 h d'espagnol ou allemand (soit 1 h de plus qu'actuellement)** par semaine. Les autres élèves auront 4 h d'anglais. Comme les classes seront mélangées, la 4<sup>ème</sup> heure d'anglais qui ne sera pas suivie par les bilingues sera consacrée à des révisions méthodologiques. Ceci permet d'assurer une cohérence avec les autres niveaux où l'anglais et l'autre langue ont le même nombre d'heures de cours (3 h).
- En 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>, **le latin passera de 2 h à 2,5 h par semaine**, soit 2 h par semaine et 1 h toutes les quinzaines. Cette heure sera consacrée à **l'initiation au grec** dans le cadre du renforcement de l'apprentissage des langues de l'antiquité.
- L'organisation pédagogique a été validée. **Les postes titulaires des professeurs qui sont partis à la retraite à la mi-année sont bien prévus.**
- L'organisation du dispositif « Devoirs faits » est effective.

#### Travaux suite à l'incendie

**A chaque Conseil d'Administration, la FCPE demande qu'un état d'avancement des travaux lié à l'incendie soit établi.**

Les négociations entre les assureurs des entreprises concernées par l'incendie et le Conseil Départemental sont toujours en cours mais des premiers travaux ont été actés. Pour le Conseil Départemental, la **quasi-totalité des travaux nécessaires devrait être effectuée à la rentrée de septembre 2018.**

Les travaux devraient commencer en mars. Ceux qui ne peuvent se faire que pendant l'absence des collégiens se feront pendant les vacances (y compris d'été). Les travaux

consisteront en une remise en l'état des parties détériorées par l'incendie mais on en profitera pour y intégrer des rénovations qui étaient prévues depuis longtemps :

- Reprise du toit et des façades,
- Reconfiguration du 2<sup>ème</sup> étage avec un agrandissement des salles et isolation phonique du couloir,
- Remise en l'état du rez-de-chaussée
- Réfection totale de la cour (la quasi-totalité du sol sera refait, le plus vieux préau sera reconstruit, des bancs seront installés),
- Réfection totale du plateau sportif qui est actuellement occupé par les préfabriqués.

Important : en attendant que le parking du collège réouvre, les professeurs demandent aux parents de laisser le maximum de places libres autour du collège, en particulier quand ils emmènent leurs enfants le matin.

## 2/ La restauration scolaire au Collège Les Pins

### Evaluation par les parents

**Chaque année, des membres de la FCPE déjeunent au collège afin d'évaluer la qualité des plats servis et les conditions dans lesquelles se déroule le déjeuner des collégiens.**

Le 13 octobre dernier vers midi, **quatre parents, membres du conseil local FCPE, ont déjeuné** au collège.

Ce jour-là, le menu se composait d'une entrée (nems ou accras et salade verte), un plat au choix (blanquette de veau à l'ancienne, filet de merlu sauce grenobloise) avec pour accompagnement un choix entre des courgettes fraîches à la provençale ou des carottes persillées au beurre, un fromage (Société crème ou yaourt bio sucré) et un dessert (poires sauce chocolat et amandes grillées ou ananas au sirop). A noter que les enfants ont la possibilité de prendre jusqu'à 3 tranches de pain.

Dans un contexte de restauration collective, et de plats préparés en cuisine centrale, nous avons pu constater que la qualité et les quantités étaient tout à fait correctes. Un bémol pourrait être apporté sur le réchauffement des plats servis qui auraient mérité d'être un peu plus chauds. Toutefois, des micro-ondes sont à disposition pour ceux qui le jugent nécessaire.

Pour autant, certains collégiens n'étaient pas satisfaits du menu du jour. Une question se dégage donc : comment faire concilier les goûts des jeunes adolescents, les contraintes en termes de choix et de cuisson de la cuisine collective et les opportunités de découverte de plats variés ?

La salle de la cantine est propre, très lumineuse et très agréable.

Nous avons pu constater qu'il y a un certain nombre de surveillants et de personnels présents pendant le repas afin que ce dernier se déroule dans les meilleures conditions (au moins une personne à l'entrée, une devant la badgeuse et une autre qui assure la surveillance de la salle). Là où nous aurions pu nous attendre à beaucoup de bruit et d'excitation, force était de constater que les élèves semblaient plutôt calmes et sereins.

Il est à noter que de nombreux personnels du collège mangent régulièrement à la cantine et ont exactement les mêmes plats que ceux servis à vos enfants.

Vous pouvez venir déjeuner vous-même à la cantine en prenant un ticket au collège le matin même pour un montant de 6 euros. Vous aurez le même repas que vos enfants.

### Commission pour la validation des menus

Le 14 février 2018 a eu lieu la commission pour la validation des menus de l'Unité de Préparation Culinaire de Lansargues à laquelle assistaient votre représentante FCPE.

**Présentation générale :** La direction des cuisines est à Fabrègues, on compte 5 cuisines centrales dans le département (20 000 repas / jour). Elles couvrent 75% des collèges du département de l'Hérault. Les menus sont harmonisés pour tous les collégiens du département. Les cuisines centrales tentent de répondre à de nouvelles demandes : produits issus d'une agriculture biologique, développement du circuit court avec approvisionnement local, amélioration de la qualité en maximisant les arrivages saisonniers (fruits mûrs), réduction de la consommation de viande...

**Etude des menus :** Le poisson n'est pas apprécié par les élèves et ce n'est pas leur premier choix. Toutefois, lorsqu'il n'y a plus d'autres plats chauds, ils ne le refusent pas. Il est noté une nette évolution gustative dans la préparation des poissons. La méthode de cuisson a changé, il y a une simple cuisson et non plus une double avec une pré-cuisson.

Les cuisiniers commandent les repas en fonction des goûts des enfants afin de satisfaire leurs choix. Par exemple dans le cas : Bœuf steak haché façon bouchère / Sauté de mouton au curry Ananas/ Pomme, ils vont commander 80% de steak haché et 20% de sauté de mouton.

Les collégiens ont fait des demandes (changement de garnitures, demande d'épices, discussion sur le fromage à la coupe). Des idées de recettes sont aussi proposées par les collégiens dans le cadre de certaines activités : cette fois il s'agissait des « haricots verts à la Carbonara », qui ont beaucoup plu aux jeunes !

**Etude du gaspillage :** Une étude des mesures à mettre en place pour le réduire est en cours. Ce projet est soutenu par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise Énergétique). Pour cette année 2017-2018, le diagnostic porte sur 9 collèges. Une première pesée a été réalisée, une seconde sera faite pour analyser et réévaluer la perte sur les deux propositions de plat. Cette étude sera mise en place sur 3 ans, pour définir des mesures harmonisées et généralisées à la suite de l'expérience sur les collèges pilotes

### **Questions diverses :**

Manque de temps pour manger : Lors des conceptions des emplois du temps, le collège veille à ce que les deux services soient répartis. Cependant cette année, la configuration ne permettait pas un équilibre optimal. Les jours les plus tendus sont les mardis et jeudis (chorale). Le lundi, 8 classes déjeunent à 11h30. Le vendredi, 3 classes terminent à 12h30 et reprennent à 13h du fait du manque de salles du fait de l'incendie. Le collège n'a pas pu faire autrement, sinon il y aurait eu des permanences jusqu'à 16h pour certains.

Cela dit, les représentants des collégiens ont considéré qu'ils avaient assez de temps (ils prennent environ 10 minutes pour déjeuner et un peu plus les jours de pluie). En comparaison, le temps moyen sur le collège de Baillargues est de 15 minutes.

Il y a eu des problèmes d'organisation lors du repas « américain » de décembre.

**La FCPE a demandé qu'il y ait une harmonisation de l'information dans ces cas-là afin que les enfants ne soient pas pénalisés.**

Manque de choix (entrée - dessert) : La rotation sur les menus (entrée et dessert notamment) permet de faire en sorte que ce ne soit pas toujours les mêmes plats qui sont proposés.

**La FCPE a posé la question pour savoir** pourquoi il y a une différence de menu pour les élèves qui passent dans les derniers (« Pourquoi l'entrée est-elle différente de celle proposée sur le menu et idem pour les desserts » ?). La réponse qui nous a été faite est la suivante : le choix est différent du menu du jour lorsque des élèves se servent plus que ce qui est prévu (ex : 3 entrées ou desserts). Il y a une plus grande surveillance sur les desserts et les laitages mais il est difficile de tout contrôler. On nous a assuré que les commandes étaient faites en nombre suffisant.

Paiement par carte bleue : **La FCPE a demandé** s'il était possible de rediscuter du paiement de la cantine par carte bleue, ce qui faciliterait les paiements. Il nous a été répondu que les collèges qui le mettent en place rencontrent des difficultés. Le paiement par carte bleue n'est pas d'actualité pour l'instant au Collège Les Pins.

**Le conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries est très attentif à la restauration. N'hésitez pas à faire remonter toute remarque ou problème que ce soit pour la quantité et la variété des plats, la durée du repas, les horaires des services, la gestion des files d'attente....**

### 3/ Quelques structures du collège à découvrir

#### Le Foyer Socio Educatif

En début d'année, beaucoup d'entre vous ont cotisé au FSE. Le Foyer Socio-Educatif est une association qui est animée par des bénévoles dans l'enceinte du collège. Son rôle est de **gérer des activités pour améliorer la vie des élèves** au collège et de participer à des œuvres d'entraide et de solidarité. Le FSE ne participe en aucun cas aux dépenses d'enseignement. Les idées de partage et d'équité qui lui sont attachées permettent également d'éduquer les élèves à la citoyenneté. Comme toute association, le FSE tient une assemblée générale chaque année à laquelle votre représentant FCPE a participé. Le cahier de comptes est ainsi vérifié par des parents d'élèves et contrôlé par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Au sein du collège Les Pins, le FSE :

- finance les sorties pédagogiques et les voyages scolaires,
- organise les activités de la pause méridienne voir la liste des clubs sur le site Web du collège à <http://www.clg-lespins-castries.ac-montpellier.fr/les-clubs> ),
- subventionne des projets du collège ou d'élèves (en particulier du Conseil de la Vie Collégienne)

Il est donc **important de soutenir les activités du FSE en y adhérant** en début d'année.

Parents et collégiens peuvent proposer des projets. N'hésitez à joindre directement le bureau du FSE (Mme Boyer, professeur documentaliste, Mme Sabat, professeur de SVT ou Mme Pinchot, CPE).

***Vous pouvez aussi joindre le conseil local FCPE du collège Les Pins de Castries qui pourra faire l'interface avec le FSE.***

#### Le Conseil de la Vie Collégienne

- Dans les collèges, le Conseil de la Vie Collégienne est composé de représentants des élèves, d'au moins deux représentants des personnels dont un personnel enseignant et d'au moins un représentant des parents d'élèves. Le conseil de la vie collégienne formule en particulier des propositions sur les questions relatives aux principes généraux de l'organisation de la scolarité, sur les modalités d'organisation du travail personnel et de l'accompagnement des élèves sur les actions ayant pour objet d'améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire et de promouvoir les pratiques participatives (pour plus de détails, voir <http://eduscol.education.fr/cid115197/le-conseil-de-la-vie-collegienne.html> ainsi que le site Web du collège <http://www.clg-lespins-castries.ac-montpellier.fr/l-etablissement-en-pratique/le-conseil-de-vie-collegienne-reunion1> ).

***Dans le cadre du CVC, le conseil local FCPE a proposé d'animer un groupe de travail sur l'amélioration des sanitaires au collège en collaboration avec l'infirmière scolaire. Un premier état des lieux a été réalisé, un suivi a été mené par le technicien en charge de l'entretien des sanitaires.***

### 4/ Fiche pratique : que faire en cas de problème avec les bus ?

(dans le cas de retards, d'arrêts non marqués, de questions de sécurité...)

- ⇒ Envoyer un courrier électronique expliquant le problème à [info@herault-transport.fr](mailto:info@herault-transport.fr)
- ⇒ Mettre en copie le chef d'établissement ([college.lespins@ac-montpellier.fr](mailto:college.lespins@ac-montpellier.fr) avec « à l'attention de M. le Principal »), les représentants des parents d'élèves (**pour la FCPE** [fcpecollegecastries@gmail.com](mailto:fcpecollegecastries@gmail.com) ) et la mairie de votre commune.

Hérault-Transports semble très réactif et vous recevrez rapidement une réponse détaillée et éventuellement les actions qui seront prises.

***Le conseil local FCPE peut aussi relayer votre problème lors des Conseils d'Administration où un représentant du Conseil Département, tutelle d'Hérault Transport, est présent.***

<http://fcpe-college-les-pins-castries.webnode.fr>